

Organisation de la santé et sécurité au travail dans les EPLE



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CE QUESTIONNAIRE CONCERNE L'ANNÉE CIVILE 2024

Dans le but d'établir un état des lieux de la prévention des risques professionnels au sein de l'académie, nous vous prions de bien vouloir renseigner le questionnaire ci-dessous relatif à l'organisation de la santé et sécurité au sein de votre établissement.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information et pour vous accompagner dans la mise en place de ces dispositifs : ce.sst@ac-creteil.fr

Avec nos remerciements,

Le Service Santé et Sécurité au Travail

.....

P1

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Q1 * Code UAI (RNE) de l'établissement

Q2 * Type d'établissement

Collège Lycée Général et Technologique Lycée Professionnel Lycée Polyvalent EREA ERPD

Q3 * Nom de l'établissement

Q4 * Code Postal

Q5 * Ville

Q6 * Nom du répondant

Q7 * Prénom du répondant

Q8

* Fonction de la personne répondant au questionnaire

P2

LES REGISTRES ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Q9 * Le registre de sécurité incendie est-il présent ?

OUI NON

Q10 * Combien d'exercices d'évacuation incendie ont été organisés au cours de l'année civile 2024 ?

0 1 2 3 4

Q11 * Le DUERP est-il réalisé ?

OUI NON

C1 Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est une obligation réglementaire depuis 2001 pour chaque établissement. Le lien vers le guide ministériel permet d'apporter les éléments réglementaires et pratiques pour élaborer ce document : <https://www.education.gouv.fr/media/16457/download>

Q12 * Quelle est la date de la dernière mise à jour ?

MM/yyyy

Q13 * Le DUERP intègre-t-il un volet relatif ...?

aux risques psychosociaux (RPS)	aux risques sanitaires	aux risques chimiques dont les produits CMR	aux troubles musculo squelettiques (TMS)	aux risques routiers	aucun des volets précités
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q14 * Un Programme Annuel de Prévention (PAP) est-il rédigé et mis en oeuvre chaque année après analyse du DUERP ?

OUI NON

Q15 Le PAP intègre-t-il des mises en oeuvre relatives aux :

- risques psycho-sociaux (RPS)
- risques sanitaires
- risques chimiques dont les produits CMR
- troubles musculo squelettiques (TMS)
- risques routiers
- aucune des mises en oeuvre précitées

Q16 Le PPMS unifié est-il constitué pour l'établissement ?

Les deux PPMS doivent être unifiés d'ici la rentrée scolaire 2027. <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2307453C>

OUI NON

Q17 * Le PPMS est-il mis à jour chaque début d'année scolaire ?

OUI NON

Q18 * Le PPMS est-il mis à jour après chaque retour d'expérience qui suit un exercice ?

Q19 * Combien d'exercices de simulation risques majeurs ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2023-2024

Q20 * Combien d'exercices de simulation attentat-intrusion ont eu lieu au cours de l'année scolaire

OUI NON

?

0
 1
 2
 3
 4

2023-2024 ?

0
 1
 2
 3
 4

Q21 * Le RSST (registre de santé et sécurité au travail) est-il mis à la disposition des personnels et des usagers de l'établissement ?

OUI NON

Q22 * Où est localisé ce registre ?

Q23 * Combien de signalements ont été inscrits dans ce(s) registre(s) pendant l'année civile 2023 ?

Q24 * Le RDGI (registre de signalement de danger grave et imminent) est-il mis à la disposition des personnels de l'établissement ?

OUI NON

Q25 * Où est localisé ce registre ?

Q26 * Combien de signalements ont été inscrits dans ce(s) registre(s) pendant l'année civile 2024 ?

Q27 * Le registre public d'accessibilité est-il présent ?

Le registre public d'accessibilité, obligatoire depuis 2017, a pour objectif d'informer les usagers en situation de handicap physique et/ou psychique sur le degré d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations.

OUI NON

Q28 * Avez-vous rappelé lors de la réunion de pré-rentrée des personnels, la localisation et l'usage des différents registres à leur disposition ?

OUI NON

Q29 * Où est localisé ce registre ?

Q30 Quelle est l'année de construction du bâtiment le plus ancien de l'établissement ?

 yyyy

Q31 * Le dossier technique amiante (DTA) ou sa fiche récapitulative ont-ils été transmis à l'établissement par la collectivité territoriale de rattachement ?

Ce dossier ou cette fiche sont obligatoires pour tout bâtiment dont le permis de construire a été déposé avant le 1/07/1997

OUI NON NON CONCERNÉ

Q32 * Quelle est la date de la dernière mise à jour du DTA transmise ?

 MM/yyyy

Q33 * Les fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques des laboratoires de sciences sont-elles collectées ?

- OUI NON
-

Q34 * Où sont-elles localisées?

Q35 * L'évacuation des déchets et produits biologiques et chimiques est-elle mise en oeuvre ?

- OUI NON
-

Q36 * L'évacuation est gérée :

- par un contrat annuel
- par une commande exceptionnelle en lien avec le(s)
- établissements de secteur
- autre

Q37 * Les fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques pour l'entretien, la maintenance et la cuisine sont-elles collectées ?

- OUI NON
-

Q38 * Où sont-elles localisées ?

Q39 * Un plan de prévention est-il rédigé dans le cadre des interventions réalisées par des entreprises extérieures (maintenance, entretien, vérification et réparation) ?

- OUI NON NSP
-

Q40 * Un protocole de sécurité pour le chargement et déchargement est-il rédigé dans le cadre des livraisons (restauration, produits d'entretien, matériels et fournitures scolaires)?

- OUI NON NSP
-

P3

ORGANISATION DE LA SST AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Q41 * Existe-t-il une Commission d'Hygiène et de Sécurité (CHS) au sein de votre établissement ?

- OUI NON
-

C2

"Des commissions d'hygiène et de sécurité composées des représentants des personnels de l'établissement, des élèves, des parents d'élèves, de l'équipe de direction et d'un représentant de la collectivité de rattachement, présidées par le chef d'établissement, sont instituées dans chaque lycée d'enseignement technique et chaque lycée professionnel [...]" (Article L421-25 du Code de l'Éducation)

Si l'instance n'est pas obligatoire pour certains types d'établissement, le code de l'éducation prévoit que "Le conseil d'administration peut décider la création d'un organe compétent composé notamment de représentants de l'ensemble des personnels de l'établissement pour proposer les mesures à prendre en ce domaine au sein de l'établissement" (Article R421-20 du Code de l'Éducation)

Q42 * Combien de fois a-t-elle été réunie au cours de l'année 2024 ?

- 1 fois
- 2 fois
- 3 fois
- 4 fois
- 5 fois
- + de 5 fois
- Jamais

Q43 * Combien d'assistants de prévention ont été nommés au sein de votre établissement ?

- AUCUN

Q44 * Parmi les assistants de prévention, combien sont des femmes ?

Q45 * Parmi les assistants de prévention, combien sont des hommes ?

Q46 * Quelle est l'identité de l'assistant n°1 ?

- Mme
- M.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

C3

Nommer un assistant de prévention est une obligation réglementaire prévue par l'article 4 du décret n°82-453 : "Dans le champ de compétence des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, **des assistants de prévention** et, le cas échéant, des conseillers de prévention sont nommés par les chefs de service concernés, sous l'autorité desquels ils exercent leurs fonctions. **Les assistants de prévention constituent le niveau de proximité du réseau des agents de prévention.**[...]
Les chefs de service concernés adressent aux agents mentionnés au premier alinéa **une lettre de cadrage qui définit les moyens mis à leur disposition pour l'exercice de leurs missions.**
 Une copie de cette lettre est communiquée au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans le champ duquel l'agent est placé.
 Les dispositions du présent article et de l'article 4-1 sont sans incidence sur le principe de la responsabilité du chef de service mentionnée au 2-1."

Q47

* Quel est le nom de l'assistant de prévention 1 ?

Q48

* Quel est le prénom de l'assistant de prévention 1 ?

Q49

* L'assistant de prévention est :

Personnel de l'éducation nationale

Personnel de la collectivité territoriale de rattachement

Q50

* Quelle est la fonction de l'assistant de prévention au sein de l'établissement ?

- Adjoint gestionnaire
- Agent administratif
- Agent d'accueil
- Agent d'entretien ou agent polyvalent
- Agent de cuisine
- Agent de maintenance
- Agent technique de laboratoire
- Directeur de Segpa
- DDFPT
- Enseignant
- Gestionnaire
- Personnel de vie scolaire
- Autre

Q51

* Quand a-t-il été nommé ?

yyyy

Q52

* L'assistant de prévention a-t-il reçu une lettre de mission ?

- OUI NON
-

Q53

* Quelle quotité de service est dédiée à sa mission d'assistant de prévention ?

- aucune quotité
- 100%
- plus de 50% et moins de 100%
- 50%
- entre 20% et 50%

Q54

* Une valorisation de cette mission est-elle mise en place par l'établissement et/ou la collectivité territoriale ?

- OUI
- NON
- NSP

Q55 * Sous quelle forme se présente cette valorisation ?

Q56 * L'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

- OUI
- NON

Q57 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

yyyy

Q58 * L'assistant de prévention a-t-il suivi une formation continue ?

- OUI
- NON

Q59 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi sa dernière formation continue ?

yyyy

Q60 * Quelle est l'identité de l'assistant de prévention n°2 ?

- Mme
- M.

Q61 * Quel est le nom de l'assistant de prévention 2 ?

Q62 * Quel est le prénom de l'assistant de prévention 2 ?

Q63 * L'assistant de prévention est :

Personnel de l'éducation nationale

Personnel de la collectivité territoriale de rattachement

Q64 * Quelle est la fonction de l'assistant de prévention au sein de l'établissement ?

- Adjoint gestionnaire
- Agent administratif
- Agent d'accueil
- Agent d'entretien ou agent polyvalent
- Agent de cuisine
- Agent de maintenance
- Agent technique de laboratoire
- Autre
- DDFPT
- Directeur de Segpa
- Enseignant
- Gestionnaire
- Personnel de vie scolaire

Q65 * Quand a-t-il été nommé ?

yyyy

Q66 * L'assistant de prévention a-t-il reçu une lettre de mission ?

- OUI
- NON

Q67 * Quelle quotité de service est dédiée à sa mission d'assistant de prévention ?

- aucune quotité
- 100%
- plus de 50% et moins de 100%
- 50%

entre 20% et 50%

Q68 * Une valorisation de cette mission est-elle mise en place par l'établissement et/ou la collectivité territoriale ?

- OUI
- NON
- NSP

Q69 * Sous quelle forme se présente cette valorisation ?

Q70 * L'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

- OUI NON
- -

Q72 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

yyyy

Q73 * L'assistant de prévention a-t-il suivi une formation continue ?

- OUI NON
- -

En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi sa dernière formation continue ?

yyyy

Q74 Quelle est l'identité de l'assistant de prévention n°3 ?

- Mme
- M.

Q75 * Quel est le nom de l'assistant de prévention 3 ?

Q76 * Quel est le prénom de l'assistant de prévention 3 ?

Q77 L'assistant de prévention est :

- Personnel de l'éducation nationale
- Personnel de la collectivité territoriale de rattachement

Q78 * Quelle est la fonction de l'assistant de prévention au sein de l'établissement ?

- Adjoint gestionnaire
- Agent administratif
- Agent d'accueil
- Agent d'entretien ou agent polyvalent
- Agent de cuisine
- Agent de maintenance
- Agent technique de laboratoire
- Autre
- DDFPT
- Directeur de Segpa
- Enseignant
- Gestionnaire
- Personnel de vie scolaire

Q79 * Quand a-t-il été nommé ?

yyyy

Q80 * L'assistant de prévention a-t-il reçu une lettre de mission ?

- OUI NON
- -

Q81 * Quelle quotité de service est dédiée à sa mission

Q82 * L'assistant de prévention a-t-il reçu

d'assistant de prévention ?

- aucune quotité
- 100%
- plus de 50% et moins de 100%
- 50%
- entre 20% et 50%

une lettre de mission ?

- OUI NON
-

Q83 * Quelle quotité de service est dédiée à sa mission d'assistant de prévention ?

- aucune quotité
- 100%
- plus de 50% et moins de 100%
- 50%
- entre 20% et 50%

Q84 * Une valorisation de cette mission est-elle mise en place par l'établissement et/ou la collectivité territoriale ?

- OUI
- NON
- NSP

Q85 * Sous quelle forme se présente cette valorisation ?

Q86 * L'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

- OUI NON
-

Q87 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

yyyy

Q88 * L'assistant de prévention a-t-il suivi une formation continue ?

- OUI NON
-

Q89 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi sa dernière formation continue ?

yyyy

Q90 * Quelle est l'identité de l'assistant de prévention n°4 ?

- Mme
- M.

Q91 * Quel est le nom de l'assistant de prévention 4 ?

Q92 * Quel est le prénom de l'assistant de prévention 4 ?

Q93 * L'assistant de prévention est :

- Personnel de l'éducation nationale Personnel de la collectivité territoriale de rattachement
-

Q94 * Quelle est la fonction de l'assistant de prévention au sein de l'établissement ?

- Adjoint gestionnaire
- Agent administratif
- Agent d'accueil
- Agent d'entretien ou agent polyvalent
- Agent de cuisine

Q95 * Quand a-t-il été nommé ?

yyyy

Q96 * L'assistant de prévention a-t-il reçu une lettre de mission ?

- OUI NON
-

- Agent de maintenance
- Agent technique de laboratoire
- Autre
- DDFPT
- Directeur de Segpa
- Enseignant
- Gestionnaire
- Personnel de vie scolaire

Q97 * Quelle quotité de service est dédiée à sa mission d'assistant de prévention ?

- aucune quotité
- 100%
- plus de 50% et moins de 100%
- 50%
- entre 20% et 50%

Q98 * Une valorisation de cette mission est-elle mise en place par l'établissement et/ou la collectivité territoriale ?

- OUI
- NON
- NSP

Q99 * Sous quelle forme se présente cette valorisation ?

Q100 * L'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

- OUI NON
-

Q101 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

yyyy

Q102 * L'assistant de prévention a-t-il suivi une formation continue ?

- OUI NON
-

Q103 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi sa dernière formation continue ?

yyyy

Q104 * Quelle est l'identité de l'assistant de prévention n°5 ?

- Mme
- M.

Q105 * Quel est le nom de l'assistant de prévention 5 ?

Q106 * Quel est le prénom de l'assistant de prévention 5 ?

Q107 * L'assistant de prévention est :

- Personnel de l'éducation nationale
- Personnel de la collectivité territoriale de rattachement

Q108 * Quelle est la fonction de l'assistant de prévention au sein de l'établissement ?

- Adjoint gestionnaire
- Agent administratif
- Agent d'accueil

Q109 * Quand a-t-il été nommé ?

yyyy

Q110 * L'assistant de prévention a-t-il reçu une lettre de mission ?

- OUI NON
-

- Agent d'entretien ou agent polyvalent
- Agent de cuisine
- Agent de maintenance
- Agent technique de laboratoire
- Autre
- DDFPT
- Directeur de Segpa
- Enseignant
- Gestionnaire
- Personnel de vie scolaire

Q111 * Quelle quotité de service est dédiée à sa mission d'assistant de prévention ?

- aucune quotité
- 100%
- plus de 50% et moins de 100%
- 50%
- entre 20% et 50%

Q112 * Une valorisation de cette mission est-elle mise en place par l'établissement et/ou la collectivité territoriale ?

- OUI
- NON
- NSP

Q113 * Sous quelle forme se présente cette valorisation ?

Q114 * L'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

- OUI NON
- -

Q115 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi la formation initiale de 5 jours ?

yyyy

Q116 * L'assistant de prévention a-t-il suivi une formation continue ?

- OUI NON
- -

Q117 En quelle année l'assistant de prévention a-t-il suivi sa dernière formation continue ?

yyyy

P4

L'ORGANISATION DES SECOURS

Q118 * Une trousse de secours est-elle mise à la disposition des personnels (notamment dans les laboratoires et les ateliers) ?

- OUI NON
- -

Q119 * Avez-vous formé des personnels au maniement des extincteurs ?

- OUI NON
- -

Q120 * Par quels moyens avez-vous assuré cette formation ?

Q121

Veillez ajouter tout commentaire ou toute information supplémentaire qui vous semble nécessaire.

* Réponse obligatoire



Vos réponses sont bien enregistrées.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à l'enquête.

[Le Service Santé et Sécurité au Travail](#)